

PROCES VERBAL du Conseil d'école du 11/02/2022
Ecole élémentaire VAL FLEURI

Liste des participants :

Equipe pédagogique Val Fleuri :

- *Mmes : Klein, Michel, Buratti, Cunchon, Da Silva, Chédeville, Lepain, Méry, Hachi, Loizeau, Chevalier, Gasti, Depeyre*

Représentants mairie :

- *Mme De Marcillac, Pascal Ponty*

Représentants des parents d'élèves

- *FCPE : Mmes Bonnet, Bergère, Nait-Haddad, Inacio, Gaudillet*
- *PEEP : Mmes Diallo, Lakhal, Grout, Artaud*
- *VFA : Mmes Grout*

Ordre du jour :

1. Prévisions de rentrée et point sur l'effectif actuel.

2. Point sur l'organisation du protocole sanitaire.

3. Informations « vie de l'école ».

- Padlets de la circonscription en cas d'absence d'un enseignant
- Point périscolaire
- Livrets Numériques
- Annulation des APC
- Exercices sécurité
- Liaison CM2/6^e et GS/CP
- Inscription classe CHAM
- Les projets présentés par les délégués

Projets pédagogiques en cours et à venir :

- Projets pédagogiques des classes, de l'école
- Sorties prévues

4. Activités du VFA

5. Points souhaités par les fédérations de parents

- Etat des lieux à date des heures d'APC
- Modes de communication digitale avec l'équipe enseignante
- Le RASED à l'école
- Répartition des classes de CP

Procès Verbal

Séance ouverte à 19h05 et fermée à 21h15.

1. Prévisions de rentrée

Effectifs 2021-2022 : Nous avons actuellement 237 élèves répartis sur 10 classes.

À la rentrée, 40 CM2 quitteront l'école et nous prévoyons 44 inscriptions en CP (8 inscriptions en attente de décision). Il est trop tôt pour envisager d'ores et déjà la structure des classes.

Inscriptions CP : Les parents des élèves de GS des maternelles *Les Marolles* et *Bousson* peuvent nous transmettre directement la fiche d'inscription envoyée de leurs enfants. Ils ont reçu ou recevront bientôt un courrier en ce sens (La mairie nous confirme qu'un courrier sera envoyé début février aux familles pour l'admission au CP, accompagné du certificat d'inscription).

Les inscriptions pour l'année scolaire 2022/2023 se dérouleront du **lundi 7 mars au vendredi 15 avril 2022 inclus**.

2. Point sur l'organisation du protocole sanitaire.

Vous pouvez consulter le site suivant :

<https://www.education.gouv.fr/covid-19-questions-reponses>

Une campagne de tests salivaires a été réalisée à l'école le 3 décembre 2021. 3 cas positifs ont été détectés. Certains parents n'ont pas eu les résultats du test. Le laboratoire a précisé qu'en l'absence de résultat, il fallait considérer celui-ci comme négatif.

Les masques sont toujours donnés par la mairie et distribués par les enseignantes.

Le protocole sanitaire en vigueur à ce jour est le suivant :

Il est appliqué dans toutes les écoles de France, sur décision du ministère de l'Education Nationale. Au vu de la complexité de la situation, nous vous demandons de consulter chaque jour le blog de la classe. Toutes les informations passent par ce biais.

*Respect des gestes barrières à l'école : lavage régulier des mains, port du masque en intérieur et en extérieur, non brassage des élèves, aération des locaux (10 min toutes les heures).

Port du masque en extérieur et en intérieur.

NOUVEAU PROTOCOLE MIS EN PLACE APRÈS LES VACANCES : le 7 mars 2022

Le lundi 7 mars, jour de rentrée, nous passerons du niveau 3 au niveau 2 ce qui impliquera :

- la fin du port du masque en extérieur pour les élèves et les personnels,
- la possibilité de pratiquer à nouveau les activités physiques en intérieur sans le port du masque (sauf pour les activités avec contact),

- un allègement des règles de limitation de brassage pour les temps de restauration, en cas d'absence d'une enseignante, les élèves pourront de nouveau être accueillis à l'école.
- port du masque obligatoire dans les espaces clos pour les personnels et les enfants de plus de 6ans.
- 1 seul autotest ou test antigénique sera nécessaire si l'enfant est cas contact, il devra être réalisé à J+2
- Fin des attestations sur l'honneur

COVID-19				
ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022				
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT				
Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.				
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres

À ce propos, dans le cadre du Covid, nous tenions à vous préciser que nous essayons de nous rendre disponibles le plus possible mais que nous ne pouvons pas l'être à n'importe quels horaires. Nous faisons tout pour vous informer le plus rapidement possible (weekend et mercredi compris) mais que cela reste exceptionnel et seulement dû au Covid.

En cas d'enfant testé positif, le parent doit prévenir l'enseignante qui doit prévenir la directrice qui doit elle-même faire un retour à l'inspection, à la cellule covid et à la mairie. La mairie fait ensuite une liste des cas contacts du périscolaire, envoie des mails aux parents concernés et fait un retour à la directrice qui fait un retour aux enseignantes... c'est un système très chronophage qui se fait souvent sur notre temps personnel.

Dans la situation actuelle, nous vous rappelons que l'application des protocoles sanitaires relève de notre devoir de fonctionnaire. Nous avons conscience que ces situations sont difficiles pour certains parents mais nous vous demandons de bien vouloir conserver les « formes » dans les échanges qu'ils soient écrits, oraux, à l'école ou devant le portail de l'école. Nous vous remercions.

3. Informations « vie de l'école »

-Padlet mis à disposition par la circonscription pour l'école élémentaire :

Vous trouverez sur ce padlet 4 jours de travail pour chacune des classes de l'école élémentaire en cas d'absence de l'enseignante (arrêt maladie) :

[Continuité pédagogique Chatou Houilles \(netboard.me\)](https://netboard.me)

-Point périscolaire

Le périscolaire comme les enseignantes des grands appliquent le vendredi sans ballon. Dans la cour des petits, le foot est autorisé le matin et des activités de balle à la main sont organisées l'après-midi.

Le référent du périscolaire souhaite rappeler aux parents qu'ils doivent du CP au CM2 accompagner leurs enfants jusqu'à la porte du préau lors de l'accueil du matin (7h45-8h15).

La responsabilité du périscolaire commence à cette porte et non pas sur la route devant l'école. Il rappelle également que la situation actuelle (attestations, cas covid...) nécessite cet accompagnement pour vérifier si l'enfant a bien tous les documents en sa possession pour pouvoir être accueilli dans sa classe à 8h30.

-Livrets Numériques

Les livrets numériques (LSUN) du 1^{er} semestre sont consultables depuis le 28/01/2022 sur internet, via le lien <https://educonnect.education.gouv.fr/>

Des mots de passe ont été donnés aux nouveaux élèves et aux élèves de CP. **Ils sont à conserver impérativement pour toute la scolarité de votre enfant.**

Si les codes de connexion ont été perdus, la direction peut vous en fournir de nouveaux. Il n'existe pas de système de traçage permettant de voir si le livret a été lu.

-APC

Au vu de la situation sanitaire actuelle et de la surcharge de travail pour les enseignants (mise en place du travail en présentiel et en distantiel), les APC ont été suspendus par le ministère.

-Exercices de sécurité

Un exercice incendie a été réalisé le 14/10/2021 par l'école.

Un exercice PPMS (intrusion, « se cacher ») a été réalisé le 18/11/2021

D'autres exercices de sécurité sont prévus d'ici la fin de l'année.

-Liaison CM2/6^e et GS/CP

*CM2/6^e

La campagne Affelnet d'inscription pour la 6^e sera lancée le 15 mars 2022.

Les parents seront destinataires d'un « volet 1 » à vérifier : l'adresse du domicile déterminera l'affectation au collège de secteur. Puis ils recevront le « volet 2 » à compléter, ainsi qu'une notice explicative.

L'inscription se fera le 03 juin 2022 au collège. Les parents seront informés.

La visite du collège par les élèves n'est pas encore prévue mais à l'étude.

Une réunion école/collège est prévue pour faire le point sur le profil des élèves afin de répartir au mieux les futures classes de 6^e.

*GS/CP

Réunion pour faire un point sur les résultats aux évaluations de CP avec une rencontre avec les maîtresses de GS (Bousson + Marolles) le 10 mars.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les futurs élèves de GS viendront visiter l'école au mois de juin. Les enseignantes de GS et de CP se réuniront en amont pour faire les passations (futurs classes de cp).

- Présentation de la classe CHAM et 6^{ème} bilangue :

Présentation de la Classe CHAM et de la 6^{ème} bilangue le **jeudi 24 mars de 9h à 10h** pour les élèves des 2 CM2.

Lors de cette intervention :

Mme Coste présente la classe bilangue (allemand/anglais dès la 6e) et fait faire quelques exercices.

Mme Urion, présente la CHAM à l'aide d'un diaporama illustrant en image et en vidéo le cursus.

CHAM : Ce dispositif passe obligatoirement par un **entretien** qui aura lieu juste avant les vacances d'avril. Une commission étudie la candidature, le résultat de cet entretien et le livret scolaire. La réponse est annoncée fin mai début juin.

Parallèlement, la famille doit faire la demande de ce cursus même si l'enfant est du secteur.

C'est une demande de dérogation.

Après la visite du 24 mars, Mme Urion laissera un document permettant aux familles de déposer leur inscription pour l'entretien.

En résumé :

- Remplir le dossier d'inscription pour l'entretien (entre le 23 mars et le 8 avril) : 8 avril étant la date ultime pour rendre le dossier.
- La famille doit faire la demande de ce cursus auprès du Directeur pour remplir correctement le dossier dérogatoire.

- Les délégués de classe :

Les délégués de classe ont été élus au premier semestre. Ne pouvant organiser actuellement de réunion de délégués (brassage interdit), nous l'avons organisée en distanciel.

Chaque classe devait trouver une ou deux idées pour l'école (dont une idée éco citoyenne) et les délégués venaient la formuler aux directrices lors d'un temps de décharge. Toutes les idées sont étudiées par l'équipe enseignante, retravaillées avec les délégués et seront adoptées lorsque cela est possible.

Voici quelques idées proposées :

- organiser des temps de ramassage des déchets
- installer un composteur dans la cour du haut
- création d'un hôtel à insectes et d'un nichoir XXL
- formation aux gestes qui sauvent
- création d'une barrière pour séparer le jardin et le potager
- création brigade « Val Fleuri » pour nettoyer les locaux de l'école

-Jour festif (le vendredi avant les vacances) sur un thème donné. Tout au long de la journée, il s'agit de travailler sur le thème avec des ateliers. Une journée qui pourrait être déguisée et se terminer par un goûter.

4. Projets pédagogiques en cours et à venir

Il faut rappeler que les projets pédagogiques se font dans le contexte COVID, ce qui peut amener à les modifier ou à les reporter !

Course ELA :

La course a eu lieu le jeudi 25 novembre. Suite aux dons des familles, 4210.79 € ont été versé à l'association. Merci à tous pour votre participation !

Plantation des arbres à Chatou :

L'école a participé à un projet proposé par BoomForest et Chatou en transition. Les élèves ont eu la chance de planter des arbres tout au long de la journée du 28 janvier.

Ce fut l'occasion pour eux, de comprendre la diversité biologique présente dans notre entourage et la nécessité de l'interaction entre les espèces afin de permettre leur développement et leur survie.

En amont de ce projet, toutes les classes ont réalisé des arts visuels sur le thème de l'arbre et de l'écologie. Les œuvres ont été affichées aux portails le 28/01.

La mairie est également très satisfaite de cette collaboration et prévoit d'autres projets pour le futur : installation de ruches, plantation d'une zone d'arbre fruitiers et plantes aromatiques.

Les écoles seront à nouveau sollicitées.

Cet espace sera en libre accès une fois que les arbres auront poussé (dans 2 ou 3 ans). De même, des activités pédagogiques autour de la forêt seront prévues.

Activités sportives :

Tennis : 8 des 10 classes ont pu aller au tennis sur cette période pour 5 séances d'initiation.

Un grand merci au Tennis Club de Chatou pour cette opportunité très appréciée par les élèves et les enseignantes.

Piscine : La piscine a été suspendue par le directeur académique 2 semaines après la reprise de janvier compte tenu du contexte sanitaire. À ce jour, la suspension est toujours d'actualité. La piscine reprendra la semaine du 7 mars. Pour les classes qui n'ont pas pu y aller lors de la fermeture, quelques séances pourront être rattrapées d'ici la fin d'année.

Ultimate et Basket : Un intervenant de la mairie propose des séances de basket en P3 pour les cm1 et d'ultimate pour les Ce2 (fin P4 et début P5).

Création du logo de l'école :

Un projet artistique sera mené avec toutes les classes de l'école durant la période 4 : la création du logo de l'école. Chaque classe pourra concourir et il y aura un vote afin de sélectionner celui qui sera présent sur les documents officiels de l'établissement.

*Projets CP-CE1

Evaluations CP :

La deuxième partie des évaluations de CP est pour l'instant reportée.

Aménagement de la cour, du jardin et du potager :

Ce projet exceptionnel est possible grâce à la participation de la mairie.

Pour la fin de l'année, nous essayerons de construire un circuit à billes. Nous ferons venir un menuisier en avril pour aider à l'aménagement d'un salon de jardin et à la réhabilitation du potager de l'école.

Toujours dans un esprit de développement durable, nous aurons besoin de palettes. Si vous avez l'occasion de nous en fournir, cela nous aiderait beaucoup !

Animation Kapla :

Les sorties en intérieur étant déconseillés en ce moment, nous avons fait appel à la société Kapla qui est déjà venue auparavant à l'école. Cette année, les élèves de Cp et Ce1 ont pu bénéficier d'une animation le 1^{er} février en lien avec notre projet sur les contes. Les élèves ont pu reconstruire lors de cette journée différentes scènes des contes étudiés ou lus en classe. Les photos de cette animation sont sur les blogs des enseignantes.

Les élèves ont pu retrouver : Blanche neige et les 7 nains, Cendrillon et son prince devant leur château, Le vilain petit canard, Les 3 petits cochons et Raiponce et son prince charmant !

*Projets CE2-CM1-CM2

École et Cinéma :

Pour les Ce2 : 2 films ont été vus et retravaillés en classe, sous forme de poésie ou art (*En sortant de l'école* et *Le roi et l'Oiseau*). Il reste un film à voir : *Le chien jaune de Mongolie*.

Pour les Cm1 : Toujours sur le thème de la nature, un 2e film (*La Tortue Rouge*) est prévu fin mars et un troisième (*La Vallée des Loups*) à une date non communiquée pour le moment.

Les aventuriers/explorateurs à travers le temps et l'espace : La classe de Cm1 de Mme LEPAIN a travaillé sur Thomas Pesquet et l'espace, Samantha Davies et la transat Jacques Vabre. D'autres sont encore à découvrir.

Semaine de la Presse et des Médias à l'école, du 21 au 25 mars : Les classes de Cm1 et CE2 C sont inscrites sur la thématique « S'informer pour comprendre le monde ».

Street Art et biodiversité: En périodes 4 et 5, les classes du cycle 3 animeront un projet autour d'un projet Street Art et de la biodiversité, financé par la Mairie.

Ce projet consiste à accueillir, tout comme la ville l'a fait sur des murs peints dans différents quartiers de Chatou, des œuvres peintes par les élèves autour du thème de l'écologie et de la biodiversité dans l'école. Nous aimerions qu'un mur de l'école soit peint, ainsi que plusieurs bancs de la cour, afin d'amener cet art dans l'école mais aussi afin de permettre aux élèves de s'approprier un espace spécifique.

Nous avons fait une demande à la mairie afin que nous soit accordé la permission de peindre le mur du préau de la cour. La demande est acceptée sous condition de protection du sol et des autres murs ainsi que la consultation au préalable du croquis.

Il est aussi évoquer la possibilité de peindre les bancs de la cour. Ce travail pourrait être envisagé avec le périscolaire sur le thème du « vivre-ensemble » (banc de l'amitié par exemple).

La mairie se renseigne concernant la peinture qui pourrait être utilisée.

Nous sommes d'ailleurs intéressées par tous les contacts que vous ayez afin d'obtenir des fonds de peinture.

Flag Rugby : En raison de la crise sanitaire, le tournoi de flag rugby a été annulé les deux dernières années. Dans l'éventualité d'un contexte plus favorable cet été, la classe de CM2 y participera. Cette manifestation se déroulera exclusivement en extérieur et sans usage de vestiaires dans le complexe sportif de l'île des Impressionnistes en juin (date à définir).

-Sorties :

*Sorties CP-CE1

- **Classe découverte** des CP de Mme Klein et des CP/CE1 de Mme Buratti.

Ce projet a été proposé en fin d'année dernière, puis validé par la mairie. Le dossier est enfin finalisé. Nous avons rencontré les parents le vendredi 4 février afin de leur présenter le lieu de séjour, le programme de la semaine, le coût financier...

Pour rappel, la classe découverte se déroulera du 21 au 25 mars 2022 dans la ville de Prémanon dans le Jura.

Il est prévu des journées découvertes du milieu montagnard (ski de fond, raquettes, randonnées à la découverte du cycle de l'eau et de la faune et flore, visite d'une fruitière de comté, après-midi luge...).

Nous vous rappelons que nous avons fait un appel aux dons de vêtements sur les blogs. Il est également possible, après les vacances de prêter des affaires qui seront rendues après le séjour.

-Sortie à la **ferme de Grignon** pour les CP de Mme Klein et les CP/CE1 de Mme Buratti le vendredi 10 juin (toute la journée). Nous découvrirons l'univers de la ferme avec la traite des vaches en fin de journée et nous parlerons de ce que devient le lait des vaches (en lien avec la fabrication du comté). 2 ateliers au programme de cette journée !

Atelier 1: fabrication et dégustation du beurre fait lors de l'atelier.

Atelier 2 : découverte de la biodiversité avec des observations en extérieur (comptage des insectes, oiseaux...).

- Sortie **Le Paris des dessins animés** le mardi 24 mai (toute la journée)

Les CP auront une visite guidée le matin de Paris sur le thème des lieux emblématiques des films Disney. Pique-nique au Jardin des Tuileries et poursuivrons par des activités de croquis dans ce même parc. Retour en bus prévu pour 16h30. Les CP rejoindront les CM2 en milieu de journée.

- Sortie CE1 Mme CUNCHON : À définir avec la remplaçante, certainement à la ferme de Grignon.

*Sorties CE2-CM1-CM2

CM2 : Quai Branly le mardi 24 mai

Notre projet de classe s'inscrit dans le but de découvrir le monde et plus particulièrement les continents uns à uns.

Par leurs coutumes, leurs traditions mais également leurs paysages ou encore leur cuisine.

Pour cela, nous avons intégré depuis le début de l'année dans notre emploi du temps, une séance que nous avons intitulée « découverte du monde » tous les jeudi après-midi. Au cours des 5 périodes de l'année nous abordons chaque continent (1 continent par période). Nous avons découvert des plats traditionnels, des danses, des tenues, des animaux, des paysages, ou même des sports... Ainsi pour clore notre année « autour du monde », nous avons décidé d'aller au musée le plus représentatif de ces coutumes d'ailleurs « Le musée du quai Branly ». Notre sortie à Paris s'effectuera le mardi 24 mai 2022, de 8h30 à 16h30. Il s'agira d'une visite guidée avec un système de quiz.

Le musée étant organisé selon les différents continents, les élèves auront ainsi l'occasion de réinvestir les savoirs acquis en classe lors de nos séances. Les élèves iront ensuite pique-niquer au jardin des tuileries dans lequel nous passerons l'après-midi avant de rentrer à l'école.

CM1 : Sortie surprise ! le jeudi 23 juin

Pendant la période 5, les classes de Cm1 travailleront sur l'environnement (tri, écologie, protection de la nature et des océans) avec comme aboutissement notre sortie de fin d'année à la fondation GoodPlanet, créée par Yann Arthus-Bertrand au domaine de Longchamp le 23 juin.

CE2 : Château de Breteuil, le jeudi 16 juin

Les classes de CE2 ont étudié un style littéraire par période (roman policier, contes et fables, théâtre). En lien avec ce projet, les deux classes iront passer la journée du 16 juin visiter le château de Breteuil avec une conteuse qui mettra en scène 3 contes de Perrault de manière ludique et interactive.

Le 22 mars, les deux classes de CE2 visiteront la Maison Fournaise à Chatou pour voir les œuvres de Renoir et du courant impressionniste.

CM1 : Journée en Normandie, fin mai (date à confirmer)

Visite du pont de Normandie et du port du Havre et ses installations portuaires sur une journée + intervention sur la construction du pont et visite du musée de Honfleur

5. Activités VFA

Vente de chocolats : participation en baisse par rapport à l'année dernière. La vente a permis un bénéfice de 400 € environ.

Marché de Noël :

Le VFA a annulé le marché de Noël à cause de la situation sanitaire. Les ventes d'objets, préparés par les enseignantes, le samedi 11 décembre ont permis un bénéfice de 456€70.

Le VFA aimerait organiser selon le temps et la situation sanitaire :

- une bourse aux livres et jouets ainsi qu'un pique-nique
- une brocante
- une boum de fin d'année pour les CM1-CM2
- Une collecte « seconde vie du cartable » avec le matériel obsolète des CM2 sortants

Les dates et modalités de ces évènements sont à définir, en accord avec la mairie et l'équipe enseignante.

Des catalogues pour une vente de chocolats de Pâques ainsi que des flyers pour recruter au VFA sont fournis à l'équipe enseignante qui les distribuera dans la semaine.

Le carnaval du mardi 8 mars est maintenu à l'école.

Le journée de l'élégance aura lieu le jeudi 17 mars.

8kg de stylos usagés ont été récupérés lors de la collecte du mois du janvier. Une seconde collecte est prévue en fin d'année scolaire.

Points souhaités par les fédérations de parents :

Etat des lieux à date des heures d'APC :

Suite à la déclaration du ministre de l'Éducation Nationale et au mail reçu de notre inspectrice Mme Ducasse du 3 janvier, les APC sont actuellement suspendues dans l'école.

Certaines classes ont gardé un temps le midi pour rattraper le travail avec certains élèves absents. D'autres enseignantes gardent ce temps afin de communiquer le travail à faire aux élèves positifs à la covid, répondre aux mails des parents, traiter les attestations sur l'honneur...

La question a été posée suite à des difficultés rencontrées par certaines familles dues aux absences covid.

Modes de communication digitale avec l'équipe enseignante :

Utilisation de l'interface <https://www.toutemonannee.com/> pour les informations les plus urgentes (notamment les informations COVID).

Le blog de classe est à consulter **tous les jours** car les situations de chaque classe évoluent rapidement ces temps-ci. Pour information, vous pouvez avoir accès à des notifications si vous installez l'application sur votre téléphone.

Le cahier noir reste à consulter régulièrement aussi.

Les fédérations de parents demandent l'adresse s'il est possible d'avoir l'adresse mail professionnelle des enseignants pour pouvoir communiquer avec eux. Ce choix est laissé libre à chaque enseignant.

RASED :

Une psychologue scolaire est venue observer les élèves dans les classes. Il y a aussi un Maître G (enseignant spécialisé à dominante relationnelle) et un Maître E (enseignant spécialisé à dominante pédagogique), qui travaille à mi-temps. Ces trois collègues se partagent plusieurs écoles sur la circonscription et n'ont donc que peu de possibilités d'intervention sur l'école. Plusieurs demandes d'aide d'intervention du RASED ont été formulées en septembre par l'équipe enseignante.

Il existe une association, au Vésinet, qui vient en aide aux familles et qui met à disposition des aides aux enfants et aux parents gratuitement. Il s'agit de l'association LE SEMAPHORE.

Répartition des élèves dans les classes de CP :

Lors de la période mai/juin, les enseignantes de GS et les enseignantes de Cp se rencontrent. Elles discutent des élèves de GS qui seront accueillis au Cp à la prochaine rentrée.

Cette rencontre permet d'indiquer les enfants à séparer entre les classes, les difficultés scolaires ou de comportement, la possibilité ou non pour l'élève de suivre un double niveau, garder ensemble 2 élèves car timides...

Lors de cette réunion sont préparées les futures classes de Cp. Ce sont les enseignantes de GS qui connaissent les futurs Cp et donc ce sont elles qui constituent les classes.

Il en va de même pour les enseignantes de Cp qui préparent les classes de ce1, celles de ce1 qui font celles de ce2...

Toutes les listes de classe de l'école ont été validées en conseil des maîtres par Mr Bresnu l'année dernière.

La politique de l'école est de maintenir une équité entre les différents groupes classes.

La secrétaire de séance :
Katy Da Silva

La présidente du Conseil d'École :
Elise Cunchon